

3.00 crédits	12.0 h	Q1
--------------	--------	----



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Sambon Jacques ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b> La protection de l'environnement se décline tant sur des obligations matérielles concernant la préservation des milieux et la lutte contre les nuisances que sur des droits procéduraux. L'objectif de ce cours est d'appréhender ces droits procéduraux afin de pouvoir appréhender leur mise en œuvre concrète dans les régimes juridiques existants.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit.
Méthodes d'enseignement	Cours magistral, impliquant une participation active des étudiants. Analyse de la jurisprudence et études de cas.
Contenu	Dans un premier temps, le cours aborde deux des droits procéduraux offerts au public dans le cadre de l'accès à l'information en matière d'environnement et la participation du public aux processus décisionnels d'activités particulières ou aux processus de planification. Une attention particulière est apportée au droit international et au droit de l'Union (Convention d'Aarhus, directives de transposition) et à leur impact sur les systèmes juridiques existants de l'Etat fédéral et des trois régions.  Dans un second temps, le cours aborde les procédures d'évaluation des incidences sur l'environnement, en partant des exigences du droit de l'Union (directive 2011/92/UE; directive 2001/42/CE; directive 92/43/CE) jusqu'aux dispositions de transposition en droit interne.
Bibliographie	Références communiquées aux étudiants.
Autres infos	Supports : Recueil de textes normatifs Syllabus Références à la jurisprudence pertinente Plan de cours
Faculté ou entité en charge:	DRTB

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en droit de l'environnement et droit public immobilier (horaire décalé)	DPIB2MC	3		